

NAVIRES TURCS COULES

Dépêche Spéciale à l'Abbeille. Petrograd, 22 juin. — On annonce officiellement que des sous-marins russes ont coulé un grand vapeur et deux voiliers turcs dans la mer Noire entre Eregh, un port 120 milles à l'Est du Bosporus et l'île de Kofken, 60 milles à l'Est d'Eregh.

PETITES ANNONCES

PERSONNEL. Col Hugues de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abbeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3187.

DEMANDES.

LEANS AUTO SCHOOL — Pour 915 de paiements nous donnons un cours complet nous met en mesure de conduire et de louer les voitures automobiles. Nous vous fournissons un permis de chauffeur et nous vous garantissons l'emploi. 886 rue Julia, 22 sept-ian

ON désire acheter un secrétaire ancien en action avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars-15

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours de Belgique de cinquante cents par copie. Vous gagnerez dix cents par chaque annuaire vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 31th Street, New York."

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

Logo for Louis Roederer Reims champagne with text: "C'est l'Étoile Comme Garantie! PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans En faisant vos commandes mentionnez l'Abbeille, N. Y. P."

CHEMINS DE FER.

Table with columns for destinations (New York, Boston, Philadelphia, etc.) and times. Includes "Le Train de New York" section with departure times and directions.

FRISCO logo and text: "Une vraie Villégiature Préparée PAR LES FRISCO LIGNE AGENT DES BILLET 227 rue St-Charles"

Excursions section: "New Orleans Great Northern R.R. EXCURSIONS (Trains de Plaisir) Tous les Dimanches et Mercredis A LA PAROISSE DE SAINT TAMMANY Le climat le plus salubre des Etats-Unis. Trains de plaisir à Bogalusa 'LA VILLE MAGIQUE DU SUD.'"

France, Russie et l'Italie

Suite de la 1ère page. bien qu'en Bukowina, malgré nombre d'attaques la situation n'a pas changé.

France, Russie et l'Italie

Rome, 22 juin. — Bulletin officiel issu cette nuit: Sur la frontière Tyrol-Trentin rien d'important sauf quelques escarmouches entre patrouilles de reconnaissance; dans la vallée San Sollegrimo nous avons occupé Ponte Tascia et la vallée Cordevole; nos éclaireurs ont vu nombre de fortifications autrichiennes, dans bien des cas protégées par acier et ciment.

En Carnie nous continuons notre bombardement de Malborghetto, malgré le mauvais temps; pendant la nuit du 20, l'ennemi a résumé ses attaques infructueuses sur Frefkofel.

Dans la zone du Mont-Néron nous avons opéré avec succès pendant les journées du 19 et 20, malgré le mauvais temps, les conditions défavorables du terrain, et la résistance de l'ennemi secondé par un feu d'artillerie bien nourri.

Le long de l'isonzo, alarmes nocturnes fréquentes dans les retranchements ennemis, ayant pour but de nous déloger des positions conquises et de nous refouler sur la rive gauche à Plava; la résistance de nos troupes est admirable.

NOUVELLES DE WASHINGTON

Suite de la 1ère page. en tout temps, à donner ses services pour ramener la paix.

Dépêche Spéciale à l'Abbeille

Washington, 22 juin. — Les activités révolutionnaires à Haiti ont décidé le secrétaire de la marine à envoyer le contre-amiral Caperton avec le croiseur "Washington" actuellement à Vera Cruz avec 700 matelots et 200 marins, à Cap-Haïtien.

Le croiseur français "Descartes" y a déjà débarqué des troupes.

BULLETIN FINANCIER

Table with columns for "Change" (New York, London, etc.) and "Coton" (New York, Liverpool, etc.) with various market rates.

Ventes.

Table listing various goods and their prices, including flour, sugar, and other commodities.

Bons Divers.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Bham Ry., and other financial instruments.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL DÉPARTS NEW YORK pour BORDEAUX F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL 822 rue Commaux, Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPÉCIAL AUX PROPRIÉTAIRES DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 19 Juin 1915. En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1914, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

1912

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1912, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1911, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1910, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1909, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1908, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1907, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1906, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par le conseil municipal de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour au siège la Cour d'Appel de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir du 23 Juin 1915, à 10 heures du matin, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes de ville de l'année 1905, et qui n'ont pas été payées avant le 15 Juin 1915.

VENTES POUR TAXES

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laurel et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 20, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 25, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 27, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 28, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

VENTES POUR TAXES

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 30, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 31, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 32, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 33, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 34, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 35, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 36, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 37, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 38, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

VENTES POUR TAXES

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 39, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 40, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 41, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 42, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 43, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 44, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 45, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 46, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 47, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEHMANN, ALEX. — Pour taxes de ville de l'année 1913. Un certain lot de terre et améliorations qui se trouvent, situés dans le Troisième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 48, dans l'Etat No. 6, V. 30, borné par les rues Calhoun, Laury et Audubon, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.